



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 24 novembre 2005 — N° 188

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Després, ministre des Transports, propose que le principe du projet de loi n° 128, Loi modifiant la Loi sur la voirie, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 128 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 128 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

À 11 h 58, M. Cusano, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

24 novembre 2005

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bergman, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport d'activité du ministère du Revenu résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au Plan d'utilisation au 31 mars 2005, incluant un avis de la Commission d'accès à l'information concernant ce rapport.

(Dépôt n° 2403-20051124)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 605 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le boycottage des activités parascolaires.

(Dépôt n° 2404-20051124)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bédard (Chicoutimi) dépose :

24 novembre 2005

Copie d'une lettre, en date du 24 février 2004, adressée à M. Ariel Shlien, chef de la direction du Groupe Sciences en folie, par M. Beryl P. Wajzman, de l'Institut des affaires publiques de Montréal, concernant un projet de garderies.
(Dépôt n° 2405-20051124)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) dépose :

Copie d'un tableau intitulé *Initiatives proposées avant La Mise à jour économique et financière de novembre 2005*.
(Dépôt n° 2406-20051124)

Motions sans préavis

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 129, Loi modifiant la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et d'autres dispositions législatives, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques, le 1^{er} décembre 2005, à la salle du Louis-Joseph-Papineau, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Association canadienne du camionnage d'entreprise
- Association canadienne du transport industriel
- Association du camionnage du Québec
- Association nationale des camionneurs artisans inc.
- Association des propriétaires d'autobus du Québec
- Association des propriétaires de camions-remorques indépendants du Québec
- Association du transport écolier du Québec
- Conseil de l'industrie forestière du Québec
- Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec
- Association du transport urbain du Québec
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Association professionnelle des chauffeurs et chauffeuses de camions du Québec inc.

24 novembre 2005

QU'une période de 20 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée de la façon suivante : 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et 10 minutes pour les députés de l'opposition ;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque personne et organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 30 minutes partagées également entre les membres du groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition ;

QU'une période de 20 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée de la façon suivante : 10 minutes pour les députés de l'opposition et 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ;

QUE le ministre des Transports soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 122, Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi sur l'abolition de certains organismes publics et le transfert de responsabilités administratives.

24 novembre 2005

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Marcoux, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 133, Loi modifiant l'article 1974 du Code civil, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 133 est adopté.

M. Moreau, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 133 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 130, Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Charest (Rimouski) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 7 avril 2003, adressée à Mme Monique Morval, présidente du Mouvement ATD Quart Monde, par M. Jean Charest, chef du Parti libéral du Québec, concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

(Dépôt n° 2407-20051124)

Le débat se poursuit.

24 novembre 2005

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Valois (Joliette) à Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, concernant le développement de garderies privées ; M. Gautrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, remplace la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour ce débat ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Bédard (Chicoutimi) à M. Marcoux, ministre de la Justice, concernant l'absence d'inscription de M. Beryl Wajzman au Registre des lobbyistes ;
- le troisième, sur une question adressée par M. Bouchard (Vachon) à Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, concernant les impacts du projet de loi n° 124, Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, sur la commercialisation des services de garde éducatifs à l'enfance ; M. Gautrin, ministre délégué au Gouvernement en ligne, remplace la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine pour ce débat.

À 18 h 40, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 25 novembre 2005, à 10 heures.

Le président

MICHEL BISSONNET